

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
21 novembre 2022 à 17 h

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire** ce **21^e jour du mois de novembre 2022, à 17 h**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1
Johanne Larocque, siège #3
Andrée-Anne Bock, siège #6
Absence motivée : Maryse Cloutier, siège #4

Stéphane Drouin, siège #2
François Gauthier, siège #5

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Chantal Delisle, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture et ces derniers acceptent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'Ordre du jour

3. Conseil

3.1 Embauche de Guylaine Blais, permanence en loisir partagée entre Chénéville et Notre-Dame-de-la-Paix – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Volet 4 Fonds Régions et Ruralité

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Ouverture de l'assemblée

2022-11-21#01ex

Il est proposé par Johanne Larocque,
Appuyé par Guy Whissell,

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

2. Adoption de l'Ordre du jour

2022-11-21#02ex

Il est proposé par Guy Whissell,
Appuyé par Stéphane Drouin

ET RÉSOLU que l'Ordre du jour soit accepté tel quel;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. Conseil

3.1 Embauche de Guylaine Blais, permanence en loisir partagée entre Chénéville et Notre-Dame-de-la-Paix – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Volet 4 Fonds Régions et Ruralité

2022-11-21#03ex

CONSIDÉRANT les résolutions numéros 2022-02-01#11 et 2022-07-05#07 aux termes desquelles les municipalités de Chénéville et de Notre-Dame-de-la-Paix ont décidé de présenter un projet-pilote d'une permanence en loisir partagée dans le cadre de l'aide financière Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Volet 4 Fonds Régions et Ruralité;

CONSIDÉRANT que cette aide financière est pour une période de trois années et qu'elle peut être répartie ainsi qu'il suit, savoir :-

- MAMH 80 % des dépenses
 - Chénéville et Notre-Dame-de-la-Paix : 20 % des dépenses
- Ces 20 % seront répartis 75 % pour Chénéville et 25 % pour Notre-Dame-de-la-Paix

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi pour l'embauche d'un coordonnateur du service des loisirs des deux municipalités;

CONSIDÉRANT les entrevues réalisées par les directrices générales de Chénéville, de Notre-Dame-de-la-Paix et de Loisir Sport Outaouais et que c'est la candidate Guylaine Blais qui a fait l'unanimité;

*Il est proposé par François Gauthier,
Appuyé par Stéphane Drouin*

ET RÉSOLU que le Conseil embauche Guylaine Blais, comme permanence en loisir partagée entre Chénéville et Notre-Dame-de-la-Paix, au salaire horaire de 21,50 \$, à raison de 35 heures par semaine, dans les proportions susmentionnées, et ce, pour une période de trois années;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

4. Période de questions

Il n'y a eu aucune personne du public, donc aucune question.

Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière

Je soussignée, Chantal Delisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

*(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale et Greffière-trésorière*

5. Levée de l'assemblée

2022-11-21#04ex

Il est proposé par Stéphane Drouin,

Appuyé par Johanne Larocque

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 17 h 15;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

*(Signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, Mairesse*

*(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale et
Greffière-trésorière*

COPIE CONFORME